

**TARIFS D'ACCES AUX PISCINES MUNICIPALES ENTREES INDIVIDUELLES**

<b>Tarifs au 1er avril 2019</b>			
<b>Tarifs "entrée simple"</b>	<i>Net de taxes</i>		
	Entrée individuelle plein tarif	<b>4,00 €</b>	
	Carte de "10 entrées" plein tarif	<b>31,50 €</b>	
	Entrée individuelle tarif réduit	<b>3,00 €</b>	
	Carte de "10 entrées" tarif réduit	<b>24,00 €</b>	
	Entrée individuelle tarif minimal	<b>1,20 €</b>	
	Abonnement annuel	<b>158,00 €</b>	
	Carnet "100 entrées" tarif spécial comité d'entreprise	<b>273,40 €</b>	
<b>Tarifs spéciaux période estivale (date ouverture Jean BRON)</b>	Entrée individuelle moins de 18 ans	<b>2,40 €</b>	
	Carte de "10 entrées" moins de 18 ans	<b>18,00 €</b>	
<b>Tarifs "entrées + prestation"</b>	<i>Prestations soumises à TVA (Champ concurrentiel secteur privé)</i>		
		Hors taxes	<b>TTC (TVA 20%)</b>
	Entrée individuelle "Evènement" tarif unique	10,00 €	<b>12,00 €</b>
	Entrée individuelle "Prestation 1"	6,08 €	<b>7,30 €</b>
	Entrée individuelle "Prestation 2" *	10,00 €	<b>12,00 €</b>
	Carte de 5 entrées "Prestation 2" *	41,67 €	<b>50,00 €</b>
<b>Service complémentaire</b>	Cadenas pour casiers	2,50 €	<b>3,00 €</b>

\* Activité nécessitant un matériel spécifique et indispensable à la pratique

<b>CONDITIONS DE TARIFS</b>
-----------------------------

Les usagers ne répondant pas aux critères suivants s'acquitteront du plein tarif
--

<b>Bénéficiaires de la gratuité</b>
-------------------------------------

- |   |   |
|---|---|
| <b>1- Age</b>   | les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte<br>Justificatif : Pièce d'identité de l'enfant si nécessaire  |
| <b>2- Statut</b>  | Les accompagnateurs de personne à mobilité réduite<br>Justificatif : limité à une seule personne  |
| <b>3- Partenaires sous convention</b>   |   |
| <b>4- Public</b>  | En cas d'impossibilité d'encaissement (panne technique ou défaut de personnel)<br>Egalité de traitement face au service public et continuité de service public  |
| <b>5- Situations particulières : Délivrance d'entrée gratuite à la demande de l'utilisateur</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Dédommagement en situation d'altération du fonctionnement normal du service public (panne, défaut de personnel)</li> <li>&gt; Offres promotionnelles dans le cadre d'opérations de communication sportives municipales</li> </ul> |

<b>Bénéficiaire du tarif minimal</b>
--------------------------------------

- |  |   |
|--|---|
| <b>1- Personnes bénéficiant des minima sociaux</b> (RSA, allocation supplémentaire à une pension de retraite ou d'invalidité, allocation de solidarité spécifique, allocation de veuvage, allocation temporaire d'attente) | Justificatif : attestation CAF, CRAM, Caisse des Dépôts et Consignations, Pôle emploi, CNAV, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, SNCF, MSA, ou équivalent (- de 6 mois) et pièce d'identité   |
| <b>2- Demandeurs d'emploi</b>  | Justificatif : Attestation d'actualisation datant de - de 6 mois et Carte d'Identité  |
| <b>3- Demandeurs d'asile et étrangers en attente de régularisation</b>   | Justificatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récépissé de première demande de carte de séjour</li> <li>- Récépissé de demande d'asile, ou de réexamen de la demande d'asile</li> <li>- Autorisation provisoire de séjour</li> <li>- Attestation de dépôt d'une demande de titre de séjour</li> <li>- Attestation de l'organisme ou de l'avocat en charge des démarches administratives en vue d'obtenir l'asile ou la régularisation de la situation administrative</li> </ul> |
| <b>4- Personnes volontaires du Service Civique</b>   | Justificatif : Carte militaire  |

<b>Bénéficiaire du tarif réduit</b>
-------------------------------------

- |  |   |
|--|---|
| <b>1- Enfants âgés de 6 ans à 18 ans</b> | Justificatif : carte d'identité (si nécessaire) |
| <b>2- Etudiants</b>                      | Justificatif : Carte d'étudiant                 |
| <b>3- Personnes handicapées</b>          | Justificatif : carte d'invalidité               |

<b>Dispositions particulières</b>
-----------------------------------

\*Une photo d'identité (4,5cm/3,5cm) est obligatoire pour l'obtention de la carte d'abonnement annuel

\*Vente prestation 1 (activité nécessitant un encadrement sans matériel spécifique et indispensable à la pratique de cours d'aqua-fitness et activités similaires) ou prestation 2 (activité nécessitant un encadrement avec matériel spécifique et indispensable à la pratique de cours d'aquabike, vélaqua et activités similaires) :

\*En cas d'annulation du cours par la ville, possibilité de report de la séance.

\*Toute absence pour raison personnelle ne sera ni remboursée ni échangée